

**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES COMPTES ANNUELS**

**MAISON FAMILIALE RURALE  
DE BOURNEZEAU**  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

4, route de La Roche  
**BOURNEZEAU (Vendée)**

**MAISON FAMILIALE RURALE DE BOURNEZEAU**  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
4, route de La Roche  
**BOURNEZEAU (Vendée)**

**Exercice clos 30 juin 2023**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

MAISON FAMILIALE RURALE DE  
BOURNEZEAU

Exercice clos le 30 juin 2023

Rapport du Commissaire aux  
comptes sur les comptes  
annuels**Aux membres de l'Association de la Maison Familiale Rurale de Bournezeau,****I. OPINION**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre Association la **MAISON FAMILIALE RURALE DE BOURNEZEAU** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**II. FONDEMENT DE L'OPINION**

---

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

**III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

---

**GROUPE Y BOISSEAU**

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Pays de la Loire - Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique  
Membre indépendant du réseau Nexia International - Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 138 540 €  
Siège social : 52 rue Jacques-Yves Cousteau - Bâtiment A - BP 409 - 85010 LA ROCHE-SUR-YON Cedex - Tél. : 02 51 62 22 01  
RCS LA ROCHE-SUR-YON B 786 443 994 - APE 6920 Z - TVA : FR 24 786 443 994

NIORT - FONTENAY-LE-COMTE - FUTUROSCOPE - LA ROCHE-SUR-YON - LUÇON - NANTES - PARIS - TOURS

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « Règles et méthodes comptables » et « subventions d'équipement » de l'annexe des comptes annuels exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations et au traitement comptable des subventions d'investissement de votre association. Dans le cadre de nos travaux, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites dans ces notes et leur correcte application.

#### **IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

#### **V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

MAISON FAMILIALE RURALE DE  
BOURNEZEAU

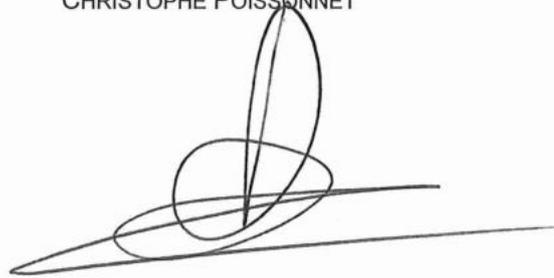
Exercice clos le 30 juin 2023

Rapport du Commissaire aux  
comptes sur les comptes  
annuels

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche-sur-Yon  
le 24 juin 2024  
Le Commissaire aux comptes

Groupe Y – BOISSEAU  
CHRISTOPHE POISSONNET

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

MAISON FAMILIALE RURALE DE  
BOURNEZEAU

Exercice clos le 30 juin 2023

Rapport du Commissaire aux  
comptes sur les comptes  
annuels

## COMPTES ANNUELS

---

## COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Cotisations	1 848	1 560
<b>Ventes de biens et services</b>		
Vente de biens	8 876	64
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 126 560	944 567
dont parrainages		
Production stockée		
Production immobilisée		
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	636 674	629 158
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>		
Dons manuels		31
Mécénats		2 000
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	57 503	37 002
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	3 102	1 165
<b>Total (I)</b>	<b>1 834 563</b>	<b>1 615 547</b>
Participations		
Autres valeurs mobilières et créances d'actif	15	11
Autres intérêts et produits assimilés	2 990	31 981
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total (II)</b>	<b>3 005</b>	<b>31 991</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 133	12 770
Produits exceptionnels sur opérations en capital	125 062	38 680
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Total (III)</b>	<b>139 195</b>	<b>51 450</b>
<b>Total des produits (I+II+III)</b>	<b>1 976 763</b>	<b>1 698 989</b>
<b>Solde débiteur = Déficit</b>		
<b>Total général</b>	<b>1 976 763</b>	<b>1 698 989</b>

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Achats de marchandises	115 578	95 794
Variation de stocks	466	(5 972)
Autres achats et charges externes	837 748	701 358
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	15 587	18 403
Salaires et traitements	556 629	498 340
Charges sociales	200 688	169 786
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	209 188	90 407
Dotations aux provisions	12 244	3 164
Report en fonds dédiés		
Autres charges	7 523	3 649
<b>Total (I)</b>	<b>1 955 650</b>	<b>1 574 927</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	7 101	4 473
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total (II)</b>	<b>7 101</b>	<b>4 473</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 189	549
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		712
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total (III)</b>	<b>3 189</b>	<b>1 261</b>
Participation salariés aux résultats (IV)		
Impôts sur les bénéfices (V)	268	
<b>Total des charges (I+II+III)</b>	<b>1 966 208</b>	<b>1 580 662</b>
<b>Solde créditeur = Excédent</b>	<b>10 554</b>	<b>118 327</b>
<b>Total général</b>	<b>1 976 763</b>	<b>1 698 989</b>

Rubriques	Montant N	Montant N-1
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>MONTANT TOTAL DES RESSOURCES</b>		
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>MONTANT TOTAL DES EMPLOIS</b>		

## BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires	8 630	6 957	1 673	3 129
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	51 687	22 054	29 632	7 154
Constructions	4 897 383	1 356 869	3 540 514	544 119
Installations techniques, mat. et outillage indus.	47 578	23 967	23 611	29 445
Autres immobilisations corporelles	436 481	299 893	136 589	91 880
Immobilisations corporelles en cours	215 699		215 699	2 238 769
Avances et acomptes				19 365
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	813		813	813
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 675		3 675	3 675
<b>Total I</b>	<b>5 661 947</b>	<b>1 709 740</b>	<b>3 952 207</b>	<b>2 938 348</b>
<b>Stocks et en-cours</b>				
Stock et en-cours	9 544		9 544	10 011
<b>Créances</b>				
Créances reçues par legs ou donations				
Créances clts., adhr., usagers et cpt. Rattachés	58 802	9 471	49 331	32 752
Autres créances	232 851		232 851	73 606
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	515 467		515 467	717 755
Charges constatées d'avance	23 736		23 736	31 505
<b>Total II</b>	<b>840 399</b>	<b>9 471</b>	<b>830 928</b>	<b>865 629</b>
Frais d'émission des emprunts III				
Primes de remboursement des obligations IV				
Ecart de conversion (actif) V				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>6 502 346</b>	<b>1 719 211</b>	<b>4 783 135</b>	<b>3 803 977</b>
Rubriques	Montant brut		Montant net N	
<b>Engagements reçus</b>				
<b>Legs nets à réaliser :</b>				
Acceptés par les organismes stat. compétents ;				
Autorisés par l'organisme de tutelle ;				
Dons en nature restant à vendre.				

## BILAN PASSIF

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise statutaires</b>		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
<b>Réserves statutaires ou contractuelles</b>		
<b>Réserves pour projet de l'entité</b>		
<b>Autres réserves</b>		
Report à nouveau	1 091 199	972 872
Excédent ou déficit de l'exercice	10 554	118 327
Situation nette (sous total)	1 101 753	1 091 199
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	2 309 456	1 490 395
Provisions réglementées		
<b>Total I</b>	<b>3 411 209</b>	<b>2 581 593</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donation		
Fonds dédiés		
<b>Total II</b>		
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	36 893	28 034
<b>Total III</b>	<b>36 893</b>	<b>28 034</b>
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	757 756	646 268
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 528	98 431
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	173 481	122 257
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	120 608	214 308
Autres dettes	52 450	39 297
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	79 211	73 789
<b>Total IV</b>	<b>1 335 033</b>	<b>1 194 349</b>
<b>Ecart de conversion (passif) (V)</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>4 783 135</b>	<b>3 803 977</b>

## ANNEXE

**Total du bilan avant répartition** 4 783 135 € **Résultat** : 10 554 €

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le par le Conseil d'Administration.

### 1 - OBJET SOCIAL DE L'ASSOCIATION

La Maison Familiale :

MFR BOURNEZEAU

est une association de caractère familial, régie par la loi du 1er juillet 1901. Sa durée est illimitée.

Son siège social est établi :

4 Route de la Roche 85480 BOURNEZEAU

L'association a pour but

- de donner aux familles qui en sont membres les moyens d'exercer leurs droits et d'assumer leurs responsabilités, notamment en ce qui concerne l'éducation, l'orientation et la formation professionnelle, générale, morale et sociale des enfants fréquentant,

- d'assumer la création, la gestion et la responsabilité légale, morale et financière de la Maison familiale Rurale,

- de participer à l'animation et au développement du milieu dans lequel est implantée la Maison Familiale Rurale et d'assurer toutes activités d'éducation populaire, de formation des adultes ainsi que toutes actions à caractère éducatif, social ou familial,

L'activité de formation conduite par l'association pourra s'exercer dans le cadre de la formation scolaire, de l'apprentissage ou de la formation professionnelle continue,

L'association pourra éventuellement proposer des activités complémentaires d'accueil, de repas, d'hébergement... dont les recettes permettent de concourir à la réalisation de l'objet de l'association,

L'association adopte pour la création et le fonctionnement de la Maison Familiale Rurale les moyens ou méthodes définis par l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales et en particulier :

- la répartition des adolescents(es) en groupes restreints,

- l'alternance du temps de formation des adolescents(es) dans le milieu professionnel, la famille et dans la Maison.

## 2 - NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES REALISEES

	TYPE DE FINANCEMENT ET EFFECTIFS		
	Ministère de l'Agriculture au 01/10/2022	Apprentissage au 01/01/2023	Formation Professionnelle Continue
• 4ème d'orientation	18		
• 3ème d'orientation	40		
• CS Education et Travail des jeunes équidés		12	
• BAC PRO Conduire et Gestion de l'Entreprise Hippique	59	19	
• GROOM, garçon de voyage (accompagnement et transport de chevaux)		12	
• DEJEPS Mention sports équestres		18	
• BPJEPS Mention activités équestres		17	
• Certificat professionnel animateur Equestre		6	
<b>TOTAL</b>	<b>117</b>	<b>84</b>	
<i>TOTAL N-1</i>	<i>104</i>	<i>82</i>	

L'association propose ses bâtiments à la location le week-end et pendant les vacances scolaires.

## 3 - MOYENS MIS EN ŒUVRE

L'association est propriétaire de ses locaux d'une superficie de 2 499 m<sup>2</sup>, comprenant 5 salles de cours pour 239 m<sup>2</sup>, 1 salle informatique de 51 m<sup>2</sup> et 1 laboratoire de 33 m<sup>2</sup>.

D'importants travaux de réhabilitation et de construction concernant les chambres et les sanitaires ont été réceptionnés en 2022/2023.

L'association a employé 23 salariés soit une moyenne de 14,84 ETP dont 9,92 ETP en enseignement.

L'association a signé un contrat avec le Ministère de l'Agriculture pour le financement des formations initiales agricoles.

### Provenance des financements :

OPCO apprentissage (42 %)

Hébergement restauration familles, voyages d'études, actions (19 %)

Locations, repas extérieurs (2 %)

Mise à disposition personnel autres MFR 85 (2 %)

Ministère de l'agriculture (28 %)

Conseil Régional (1 %)

EUROPE (6 %)

## 4 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en respectant les règles comptables édictées par le règlement ANC 2018-06 et ANC 2018-06.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles : elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production,
- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue - Les différents composants d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilité sont significativement différentes,
- Stocks : ils sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Provision retraite : Elle est calculée selon plusieurs paramètres :

1. L'âge de départ théorique : 62 ans
2. Taux d'actualisation : 3,6 %
3. La moyenne des salaires des 12 derniers mois
4. Taux moyen de charges sociales 37,88 %
5. Un taux de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise à 62 ans
6. Le nombre de mois dus par l'employeur en fonction de l'ancienneté (selon la convention collective) :
  - Inférieur à 10 ans : 0 mois
  - 10 à 15 ans : 0.5 mois
  - 15 à 20 ans : 1 mois
  - 20 à 30 ans : 1.5 mois
  - + 30 ans : 2 mois

## 5 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

### Engagements reçus :

Caution solidaire de la Commune de Bournezeau pour 150 000 €

### Engagements donnés :

Garantie Crédit Agricole sur prêt en cours (capital restant dû au 30/06/2023 268 759 €).

**Dettes garanties par des sûretés réelles : Néant**

**Faits significatifs : Néant**

**Autres informations significatives : Néant**

**Honoraires commissaires aux comptes : 5 322 €**

## ANNEXE

### 6 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé : cf tableau joint

Etat des créances : cf tableau joint

Montant des stocks : 9 544,26 €

Etat des provisions clients : cf tableau joint

<b>Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan :</b>	<b>29 590,12</b>	
- OPCO factures à établir		28 923,46
- ASP aide apprenti		666,66
<b>Charges constatées d'avance :</b>	<b>23 735,99</b>	
- Charges d'exploitation :		23 735,99

### 7 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### Subventions d'équipement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en #131 et une quote-part est reprise en résultat tous les ans parallèlement à l'amortissement des biens financés, conformément au règlement ANC 2018-06 (traitement identique au cours des exercices précédents).

Etat des dettes : cf tableau joint

<b>Charges à payer incluses dans les postes du bilan :</b>	<b>166 004,59</b>	
- Emprunts et dettes auprès des Ets de Crédit		372,63
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés		100 502,80
- Dettes sociales		60 552,09
- Dettes fiscales		4 577,07
<b>Produits constatés d'avance :</b>	<b>79 211,08</b>	
- Participation OPCO formation apprentissage		5 285,46
- Conseil Régional subvention de fonctionnement		73 925,62

## ANNEXE

### 8 - INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### Subventions d'exploitation

- Etat Ministère de l'Agriculture	493 811,00
- Conseil Régional/communes	11 178,12
- EUROPE	101 112,00
- Autres subventions	3 692,00

#### Contributions financières :

- FD MFR 85	26 881,00
-------------	-----------

#### Contributions volontaires en nature

L'association n'a pas valorisé les contributions volontaires en nature dans la mesure où ces contributions sont très limitées. En ce sens, la comptabilisation des CVN n'est pas un élément essentiel à la compréhension de l'activité de l'association.

## IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

## Etat des immobilisations

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	8 630			8 630
Terrains	26 546	25 140		51 687
Constructions sur sol propre	839 195	2 472 266		3 311 461
Constructions sur sol d'autrui	890 594	695 328	0	1 585 922
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel	46 678	900		47 578
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	69 427	13 280		82 707
Matériel de bureau, informatique et mobilier	202 237	54 967		257 204
Matériel et outillage d'internat	92 969	3 600		96 569
Immobilisations corporelles en cours	2 238 769	184 595	2 207 664	215 700
Avances et acomptes	19 365		19 365	
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>4 425 782</b>	<b>3 450 077</b>	<b>2 227 029</b>	<b>5 648 829</b>
Participations				
Autres titres immobilisés	813			813
Prêts et autres immobilisations financières	3 675			3 675
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>4 488</b>			<b>4 488</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 438 900</b>	<b>3 450 077</b>	<b>2 227 029</b>	<b>5 661 947</b>

## Etat des amortissements

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	5 501	1 456		6 957
Terrains	19 393	2 662		22 054
Constructions sur sol propre	819 358	147 066		966 425
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions	366 312	24 132		390 444
Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 233	6 734		23 967
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	69 427	907		70 335
Mat de bureau et informatique, mobilier	142 983	18 784		161 767
Mat et outillage d'internat	60 344	7 446		67 790
<b>Total des amortissements sur immobilisations corporelles</b>	<b>1 495 050</b>	<b>207 732</b>		<b>1 702 783</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 500 552</b>	<b>209 188</b>		<b>1 709 740</b>

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

### Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>				

### Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	28 034	8 859		36 893
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL</b>	<b>28 034</b>	<b>8 859</b>		<b>36 893</b>

### Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	12 149	3 385	6 063	9 471
Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>	<b>12 149</b>	<b>3 385</b>	<b>6 063</b>	<b>9 471</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>40 184</b>	<b>12 244</b>	<b>6 063</b>	<b>46 364</b>

## ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances		Etat des dettes					
Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations							
Prêts							
Autres immobilisations financières	3 675		3 675				
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>3 675</b>		<b>3 675</b>				
Clients douteux ou litigieux	8 475	8 475					
Autres créances clients	50 316	50 316					
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie							
Personnel et comptes rattachés							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux							
Etat – Impôts sur les bénéfices							
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée							
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 159	2 159					
Etat – Divers	224 924	224 924					
Groupes et associés	190	190					
Débiteurs divers	5 578	5 578					
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>291 641</b>	<b>291 641</b>					
Charges constatées d'avance	23 736	23 736					
<b>TOTAL</b>	<b>319 052</b>	<b>315 377</b>	<b>3 675</b>				
Rubriques				Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles							
Autres emprunts obligataires							
Auprès des organismes de crédit :							
- à 1 an maximum à l'origine							
- à plus de 1 an à l'origine				757 756	56 001	220 078	481 677
Emprunts et dettes financières divers							
Fournisseurs et comptes rattachés				79 465	79 465		
Personnel et comptes rattachés				44 443	44 443		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				49 759	49 759		
Impôts sur les bénéfices							
Taxe sur la valeur ajoutée							
Obligations cautionnées							
Autres impôts, taxes et assimilés				79 279	79 279		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				192 671	192 671		
Groupes et associés				21 315	21 315		
Autres dettes				31 135	31 135		
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie							
Produits constatés d'avance				79 211	79 211		
<b>TOTAL</b>				<b>1 335 033</b>	<b>633 279</b>	<b>220 078</b>	<b>481 677</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	Autres mouvements	A LA CLÔTURE
Fonds propres sans droits de reprise						
Fonds propres avec droits de reprise						-
Ecart de réévaluation						-
Réserves						-
Autres réserves						
Report à nouveau	972 872	118 327				1 091 199
Excédent ou déficit de l'exercice	118 327	-118 327			10 554	10 554
Situation nette	1 091 199	-		-	10 554	1 101 753
Fonds propres consommables						
Subventions investissement	1 490 395		944 123	125 062		2 309 456
Provisions réglementées						-
<b>TOTAL</b>	<b>2 581 594</b>	<b>-</b>	<b>944 123</b>	<b>125 062</b>	<b>10 554</b>	<b>3 411 209</b>



**GROUPE Y - BOISSEAU**

52 rue Jacques-Yves-Cousteau  
BP 409  
85010 LA ROCHE SUR YON Cedex

Tel : 02 51 62 22 01